



Jugement 09 octobre 2012 prison ou pas?

Par **gio82**, le **19/08/2012** à **09:28**

Bonjour a vous tous je viens ici pour vous parlé de ce que j'ai en tête et qui m'empêche de dormir.

Enfaîte il y a 3semaine j'ai était arrêtt aux poste de police car en étant jeune (tout juste 18ans) je venait d'ouvrier un compte de banque avec droit aux chèque etc et je venait de m'engagé a l'armée donc j'avait pas mal d'argent sur ce compte et je fessait des chèque a la période de Noël pour mais déplacement , mangé etc mais je me suis retrouvais du jour aux lendemain avec la banque qui avait fait une erreur donc tout mon argent disparus du coup rejet de chèque etc et il ne voulait rien entendre donc pour me vengeais j'ai fait pas mal de chèque le montant monte a onze mille euros .

Et j'ai était arrêtt en même temps car l'année dernier jetais a la rue etc je n'avait plus rien a mangé donc j'ai fait une bêtise et escroqué 6 personne d'un montant total de 2500euro en mandat cash .

Donc j'ai avoué mais erreur sans faire cherche la police j'ai était correct et n'est pas menti . J'ai assumé mais acte. On m'a relâche dans la soirée.

Maintenant je doit être jugé le 9 octobre devant le juge pour la sanction et je me demandé si j'irais en prison? Car je vais être papa dans 3 mois , j'ai un travail et tout ce qui est bêtise pour moi ce fini j'ai réussi a me mettre dans le droit chemin et me sortie de la rue et je n'aimerais pas aller en prison je ce que j'ai fait une erreur je la regrette mais j'étais d'espéré .

Je serait prés a tout remboursé , j'ai déjà fait un dossier de surendettement pour les chèques .

Je demande juste des réponse et ne pas être jugé je ce se que j'ai fait et je le regrette .

J'ai envie de voir mon enfant grandir et pas laissé ma femme toute seule et perdre mon travail .

J'ai peur je ne dors plus.

Je ne suis pas connus de la police avant sa enfin juste une petite affaire de drogue qu'on m'avait arrêtté pour consommation mais rien de super énorme sa n'a même pas était retenue dans mon casier .

Je suis convoqué la même date pour les deux fait , l'agent ma dit qui avait fait comme sa pour

évite que je prene trop car si le juge m'aurait vu plusieurs fois j'aurais pris beaucoup il m'a dit.
Je vous remercie d'avancer de vos réponse .